

Comment reconnaît-on un appareil électrique?

Cinq caractéristiques

n°1 – Câble ou prise?

Mon objet est-il muni d'un câble ou d'une prise permettant de le brancher directement sur le réseau?

Exemples

- Mixeurs ou grille-pain
- Tondeuses à gazon électriques
- Machines à café ou bouilloires

n°2 – Accumulateur ou piles?

Mon objet renferme-t-il un accumulateur ou des piles?

Exemples d'appareils fonctionnant avec un accumulateur

- Rasoirs
- Cigarettes électroniques

Exemples d'appareils fonctionnant avec des piles

- Robots ou consoles de jeux
- Voitures télécommandées ou instruments de musique pour enfants

n°3 – Lampe ou source lumineuse?

Mon objet sert-il à produire de la lumière?

Exemples

- Lampes à économie d'énergie, spots ou LED
- Lampes sur pied, de bureau ou plafonniers

Exemples d'accessoires

- Commutateurs
- Transformateurs

n°4 – Appareil de réfrigération ou de climatisation?

Mon objet sert-il à refroidir ou à améliorer le climat intérieur?

Exemples

- Congélateurs et réfrigérateurs
- Refroidisseurs de vin
- Distributeur de boissons
- Climatiseurs
- Appareil de mesure du CO₂

n°5 – Générateur d'électricité ou panneau solaire?

Mon objet peut-il produire ou stocker de l'électricité?

Exemples

- Modules photovoltaïques
- Banque d'énergie avec fonction supplémentaire
- Commandes d'installations solaires

Où dois-je déposer mon appareil électrique en vue de son élimination?

Les appareils électriques et électroniques usagés peuvent être déposés gratuitement sur le lieu de leur achat ou auprès des centres de collecte SENS. Sur la carte eRecycling, vous trouverez facilement le centre de collecte le plus proche de chez vous:

www.erecycling.ch/fr/entsorgungspartner/sammelstellen